



HEBDO

JOURNÉE EUROPÉENNE DU RADON : FAIRE CONNAÎTRE CE RISQUE AU PLUS GRAND NOMBRE

Le 7 novembre est la journée européenne du radon. A cette occasion, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) rappelle que ce gaz radioactif produit naturellement par les sols et les roches est reconnu comme cancérigène pulmonaire depuis 1987. Davantage présent dans les régions granitiques telles que la Bretagne, le Massif Central, les Vosges ou la Corse, le radon peut générer des expositions significatives par sa concentration importante dans certains bâtiments.

Remarque : le radon est la 2ème cause de mortalité par cancer du poumon derrière le tabac.

En application de la directive européenne 2013/59/EURATOM, la France dispose d'un plan national d'actions afin de lutter contre les risques à long terme dus à l'exposition au radon (voir notre actualité du 12 mars 2021 « Gestion du risque radon : le Plan national d'action 2020-2024 est publié »). Sa première priorité stratégique est d'informer et de sensibiliser le public et les acteurs concernés par le risque radon. Pour y parvenir, l'IRSN :

- fournit une foire aux questions sur le sujet ;
- contribue à des actions territoriales de sensibilisation auprès d'acteurs locaux (élus, préventeurs des risques, etc.) ;
- développe une application Radon & Radioactivité pour estimer le potentiel de risque lié au radon suivant la commune d'habitation, et l'exposition individuelle à la radioactivité naturelle et artificielle.

L'IRSN contribue également à ce plan par la réalisation d'études pour les pouvoirs publics sur différentes problématiques : stratégie de surveillance et évaluation de l'exposition au radon territoriale, mise à disposition des résultats de mesurages du radon effectués dans l'habitat, les lieux de travail et les établissements recevant du public, cartographie du potentiel radon, évaluation de l'effet des différentes politiques publiques liées au radon sur la santé des populations. L'Institut est aussi impliqué dans des missions d'expertise, de formation et de recherches.

En matière de santé au travail, l'IRSN s'implique dans la prévention du risque radon en milieu professionnel puisque ce risque est intégré dans la démarche de prévention depuis 2018. Il propose notamment une foire aux questions spécifique aux lieux de travail ainsi qu'un dossier sur le risque radon en milieu professionnel.

► Actualité de l'IRSN, 7 nov. 2022

Études concernées

► Rayonnements ionisants

https://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Pages/20211105_7-novembre--Journee-europeenne-du-radon.aspx#.Y2u_i3bMKUK